La Marelle

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

N°90
JUIN
2025

La Une p. 6-7

Ensemble, réduisons nos déchets !

l'Office
Public de l'Habitat
de l'Agglomération
de La Rochelle
IMMOBILIÈRE TERRES OCÉAN

BIEN CHEZ SOI, BIEN ENSEMBLE

SOMMAIRE

N°90 - JUIN 2025

03 L'INFO
- Infos PRU
- Les fêtes de quartier de l'été

04 LA RÉTRO
- Des petits jardiniers pour une grande forêt
- Édition 2025 de Tous au compost !
- Un partenariat Office et UDAF 17 pour mieux gérer son budget
- Hélios et Gaïa : 190 logements pour étudiants et jeunes actifs

05 L'ACTU
- Fermeture annoncée de la caisse au siège
- Nos ventes en Bail Réel Solidaire
- Un rendez-vous de rentrée : le Salon Maison

06 LA UNE
- L'Office, votre allié pour réduire vos déchets !

08 L'OFFICE & VOUS
- Les assistants de secteur et le défi des interventions techniques

10 LE CONSEIL
- Vigilants à tout instant face au risque incendie

11 L'INTERVIEW
- Philippe Toucheron, président de la Fondation Fier de nos quartiers

Directeur de publication : Frédéric Leclerc

Rédaction : L'Agence d'Écriture et service communication OPH CDA LR

Maquette réalisation : Instant Urbain

Crédits photos : Mathieu Vouzelaud - Sudio Ouest Jean-François Augé - Service communication OPH CDA LR

Tirage : 8 200 exemplaires

Couverture : Merci à notre gardien Samir Salhi et à Jacqueline d'Herissart, locataire, d'avoir pris la pose. Inauguration du nouveau site de compostage partagé à Saint-Vivien.

49% IMPRIM'VERT® PEFC 10-31-1240

L'ÉDITO

Marylise Fleuret-Pagnoux
Présidente de l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle

Agir pour l'intérêt général, le logement, l'inclusion et la solidarité, la préservation de l'environnement… Ces engagements poussent chaque jour les équipes de l'Office à se surpasser.

Certains pourraient nous dire qu'il ne s'agit là que de grands mots. Rassurez-vous, chacun de ces principes se concrétise au quotidien par des dizaines de projets de construction et de rénovation, d'actions menées pour réduire notre empreinte carbone, de partenariats noués avec les associations locales, de solutions personnalisées imaginées pour nos locataires, particulièrement pour les plus vulnérables.

D'ailleurs, l'Office doit rendre des comptes à l'État et justifier de chaque euro dépensé et chaque décision prise. Si la transparence fait partie de notre ADN de bailleur social, elle est aussi une obligation réglementaire. En début d'année, l'agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS), structure de l'État, a ainsi passé plusieurs semaines à contrôler et évaluer l'ensemble de notre organisation et la conformité de notre activité avec les lois très strictes qui l'encadrent. Le rapport de l'ANCOLS sera publié au dernier trimestre 2025 et vous pourrez le consulter en ligne.

Ainsi, en phase avec les valeurs que nous portons, les équipes agissent sur tous les fronts.

Dans la lutte contre le dérèglement climatique, la thématique des déchets est une question que nous avons prise à bras le corps à l'aube de 2020, en nous lançant dans l'organisation du compostage collectif. Précurseur en 2019, notre démarche a fait ses preuves et nous permet aujourd'hui de jouer pleinement notre rôle auprès de l'Agglo de La Rochelle et de contribuer à la réduction des déchets, plus urgente que jamais.

Avancer en équipe, se tourner vers les bons partenaires, créer des passerelles dans les quartiers et à travers tout le territoire : cette dynamique collective prouve chaque jour son efficacité ; de surcroît, elle donne du sens aux missions et aux idées de chacun. La belle saison, avec ses fêtes et ses animations, est propice à faire la connaissance de vos voisins et des acteurs qui font vivre les quartiers : sortez, discutez, exposez vos projets ! Ensemble, continuons à bâtir un avenir solidaire profitable à tous.

Passez un bel été.

Retrouvez-nous sur le web
www.office-agglo-larochelle.fr

Un problème le soir ou le week-end ? Appelez le numéro d'astreinte unique
09 70 82 05 90

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre Office

Vous souhaitez contacter l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ?

05 46 00 49 94
2, avenue de Varsovie à La Rochelle
contact@office-agglo-larochelle.fr
via votre espace locataire sur **www.office-agglo-larochelle.fr**

Vous rencontrez un problème pour payer votre loyer ? N'attendez pas, contactez le service recouvrement au **05 46 00 75 83.**

Infos PRU

MON QUARTIER POUR DEMAIN
VILLENEUVE-LES-SALINES

LANCEMENT DU CHANTIER DE VLS 200

La réhabilitation des 296 logements situés aux 1-3-7-9-11 rue Mirabeau et 2-4-8-10-12 rue Camille Desmoulins a démarré.

- **Depuis le 10 mars 2025 :** états des lieux individuels avant travaux
- **Juin 2025 :** démarrage des travaux dans les premiers logements
- **2027 :** fin des travaux

Un chargé de relations locataires a été recruté par l'entreprise GTM.

Il est le facilitateur de la relation entre l'équipe travaux et les locataires.
Il recueille vos informations, vos doléances, vos questionnements, les retranscrit à l'équipe travaux et vous communique les réponses.

Contact :
Raphaël Blandet / 06 87 50 48 67

Accueil physique au bureau "Accueil travaux locataires" rez-de-chaussée de la base vie du chantier rue C. Desmoulins.

Horaires d'ouverture :
Lundi 10h-12h
Mardi 14h-16h
Mercredi 11h-13h
Jeudi 10h-12h
Vendredi 14h-16h

Réunion de lancement 6 mars 2025

Pour consulter la présentation complète du projet

Fêtes de quartier

Un été festif et responsable à La Rochelle

L'été approche à grands pas et nos quartiers se préparent à accueillir des événements festifs et conviviaux ! Trois grandes fêtes de quartier sont au programme, elles sont gratuites et ouvertes à tous.

Fête des 3 quartiers

Samedi 7 juin 2025 à Mireuil, Saint-Maurice et Bel Air

Chorales, danse, musique et exposition pour tous les âges !

Renseignements :
"Fête des 3 Quartiers Mireuil, Saint-Maurice, Bel Air"

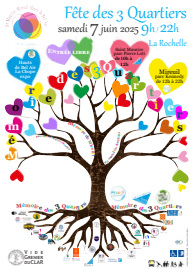

Fête de la Saint-Jean

Vendredi 27 et samedi 28 juin 2025 à Villeneuve-les-Salines

Pour sa 47e édition, la fête de la Saint-Jean vous invite au voyage, autour des îles d'ici et d'ailleurs !

Un programme coloré : atelier et concert de ukulélé, concerts de musiques créoles et du monde, démonstrations des associations du quartier… Sans oublier le traditionnel buffet du monde !

Prêts à voyager ?

Renseignements : 05 46 44 41 60
Collectif des associations

Fête du quartier de Port-Neuf

Vendredi 4 juillet 2025

Le 4 juillet, le quartier de Port-Neuf vivra au rythme des animations sur la place de l'Île de France. Des activités sportives, culturelles et artistiques seront proposées à partir de 16h30. Venez profiter d'un moment de convivialité autour des buvettes (avec et sans alcool) et des stands de restauration.

Renseignements :
05 46 42 66 80 ou 05 46 43 51 49
Maison de Quartier de Port-Neuf

Éco-manifestation : un engagement durable

En tant que partenaire de la Fête de Port-Neuf, l'Office a signé pour la troisième fois la Charte éco-manifestation de la Ville de La Rochelle. La Fête de Port-Neuf atteindra cette année le niveau 3 avec 71% d'actions répondant aux critères de la charte sur la réduction des déchets, la gestion de la mobilité et l'accessibilité et les économies de ressources, afin de préserver notre environnement tout en garantissant un évènement de qualité.

Retrouvez la programmation complète sur notre site Internet

BIODIVERSITÉ

Port-Neuf : des petits jardiniers pour une grande forêt

L'Office a célébré son 133e anniversaire en plantant 133 arbres, dont une grande majorité à Port-Neuf.

Parmi eux, 45 ont été mis en terre avec les 145 enfants de l'école primaire Descartes et de l'IME de Port-Neuf. Tous les enfants ont pu fixer une petite plaque avec leur prénom à coté de leur arbre.

L'occasion de faire connaissance avec les jardiniers de l'Office et de découvrir différentes essences d'arbres fruitiers, fleuris ou majestueux : noisetier, grenadier, kaki, lilas d'été, arbre de Judée, chêne, cèdre ou encore Ginko Biloba.

Une belle opération qui offrira de l'ombre aux futures générations.

POINT CONSEIL BUDGET

L'Office et l'UDAF 17 unis pour mieux vous accompagner

Le 11 avril, l'Office et l'UDAF 17 ont signé une convention de partenariat autour du Point Conseil Budget.

Objectif : vous faciliter l'accès à un accompagnement gratuit, neutre et confidentiel pour prévenir les difficultés financières, même passagères, être accompagné pour gérer votre budget et être orienté vers les bons interlocuteurs.

Pour en savoir plus : contactez le service recouvrement de l'Office ou la ligne directe du Point Conseil Budget - 05 46 28 36 02

TOUS AU COMPOST !

Deux rendez-vous avec les habitants

À l'occasion de l'événement national **Tous au compost !**, l'Office a organisé deux actions pour promouvoir le compostage auprès des locataires et du grand public.

- **Le 4 avril**, à Saint-Vivien, un nouveau site de compostage partagé a été inauguré rue de la Censive. En présence de l'association Compost'Âge, de la Direction Prévention et Gestion des Déchets de l'Agglo, des élus de la Mairie et des équipes de l'Office, les participants ont pu profiter de jeux autour des petites bêtes du compost, de conseils pratiques et de la distribution gratuite de bioseaux.
- **Le 11 avril**, à Port-Neuf, les jardiniers de l'Office ont ouvert les portes de la plateforme de compostage pour expliquer son fonctionnement, distribuer du compost mûr et faire une démonstration de criblage.

Aujourd'hui, l'Office gère **85 sites de compostage partagé** sur son parc et poursuit son engagement en faveur de la réduction des déchets.

Voir également "le dossier" pages 6 et 7.

HÉLIOS ET GAÏA

190 logements pour étudiants et jeunes actifs

La livraison approche ! Visite du logement témoin, démontage de la grande grue, pose des menuiseries et des bardages extérieurs, pose des salles de bain préfabriquées et des équipements intérieurs : autant d'étapes qui témoignent de l'avancée rapide du chantier. Les futurs résidents pourront emménager dès la rentrée de septembre.

En savoir plus :

RÉGLER SON LOYER

La caisse de l'Office bientôt fermée définitivement

Depuis le 15 mai 2025, la caisse, au siège de l'Office, n'est plus ouverte que le matin de 8h45 à 12h30, avant de fermer définitivement. Choisissez dès à présent le mode de paiement le plus pratique pour régler votre loyer.

Payer son loyer en espèces et en carte bleue directement à la caisse au siège, ce ne sera bientôt plus possible. Pour des raisons évidentes de sécurité, l'Office ne traitera plus l'argent liquide. Sandy Lapeyrade, votre chargée d'encaissement depuis 2020, assurera quant à elle d'autres fonctions au sein de l'Office.

→ Comment régler son loyer à l'Office avant le 7 de chaque mois ?

- par prélèvement automatique (le 3, le 8 ou le 12 de chaque mois),
- par internet, avec votre carte bancaire sur votre espace locataire,
- par chèque bancaire ou postal,
- par virement bancaire (demandez le RIB de l'Office).

→ Vous avez une question ? Besoin de conseils personnalisés ou d'aide pour créer votre espace locataire ?

Le service recouvrement de l'Office vous accueille sans rendez-vous. Votre interlocuteur reste le même (coordonnées au dos de la Marelle).

Pour mettre en place le prélèvement automatique pensez à vous munir de votre RIB.

COMMERCIALISATION

Nos ventes en Bail Réel Solidaire (BRS) : une offre abordable pour acheter en ville

Avalon - La Rochelle les Minimes

Achetez votre résidence principale dans les secteurs les plus recherchés de La Rochelle avec le BRS ! Vous ne paierez que le bâti et verserez une faible redevance foncière à l'Office, agréé Organisme Foncier Solidaire (OFS), pour le terrain.

Nos programmes BRS à partir de 169 000 € :

- "Avalon" aux Minimes
- "Le Parc de l'Envolée" près du jardin des plantes à La Rochelle
- "Le chat qui dort" dans le quartier du Prieuré
- "Babylone" dans le quartier Rompsay

Babylone - La Rochelle Rompsay

Egalement disponible à la vente en location accession (PSLA) :

- les 4 chevaliers à La Jarne

Retrouvez toutes les ventes de l'Office :

SAVE THE DATE !

Pour la rentrée, l'Office vous donne rendez-vous au Salon Maison qui se tiendra à l'Espace Encan du 12 au 14 septembre !

L'Office, votre allié pour réduire vos déchets !

Amorcé en 2023, le programme local de prévention des déchets initié par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA) poursuit son déploiement et incite à changer nos habitudes pour réduire les déchets. Depuis 2019, votre Office s'est imposé comme un acteur de premier plan pour le compostage collectif, un levier efficace et vertueux pour diminuer le volume de nos poubelles. Et c'est grâce à vous ! Pour atteindre ensemble l'objectif 2030, poursuivons ensemble la révolution du tri !

– 60 kg de déchets ménagers/habitant entre 2019 et 2030

C'est l'objectif fixé par l'Agglo de La Rochelle (atteindre 562 kg de déchets produits/habitant et valoriser 60 % des déchets contre 40 % en 2019)

Vous trouvez que c'est beaucoup ?

Entre 2019 et 2023, les tonnages collectés ont déjà diminué de 32kg/habitant !

Les étapes 2025, ce qui change pour les habitants

- **Depuis mars dernier**, un nouveau calendrier de collecte des bacs individuels a été mis en place : les déchets ménagers et les papiers et emballages sont ramassés une fois toutes les deux semaines*.
- **Au deuxième semestre 2025**, les points d'apport volontaire pour les restes alimentaires (déchets organiques compostables) vont être installés sur le territoire pour tous ceux qui ne peuvent pas composter à domicile.

**Sauf hypercentre de La Rochelle, Vieux Port, Châtelaillon-Plage et période estivale juillet-août : collecte chaque semaine.*

Pourquoi réduire drastiquement nos déchets ménagers ?

Les impératifs sont d'ordres :

- **environnemental** → préserver les ressources naturelles de la planète, réduire la pollution générée par le traitement des déchets ;
- **réglementaire** → la loi pour la transition énergétique et la croissante verte (2015) et la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (2020) imposent aux collectivités de réduire les déchets, mais aussi de mettre en place des solutions pour les citoyens (tri des déchets alimentaires à la source, par ex.) ;
- **financier** → la gestion des déchets coûte cher ! Pour maîtriser les coûts tout en modernisant les équipements (comme Altriane), il faut baisser le volume à traiter.

ALTRIANE : UN CENTRE DE TRI MODERNISÉ POUR 2026

Actuellement en travaux, le centre de tri s'agrandit et se modernise pour :

- réceptionner toujours plus de déchets valorisables → le centre va doubler ses capacités pour recevoir 52 000 tonnes de matière ;
- trier toujours plus finement les matières reçues afin d'optimiser leur valorisation → par exemple, saviez-vous qu'il existe 7 familles différentes de plastiques valorisables ?!

En pied d'immeuble, on s'organise !

L'Office, précurseur du compostage collectif, continue à vous accompagner pour réduire vos déchets ménagers et composter vos restes alimentaires.

COMMENT ?

- **Le déploiement des sites de compostage en pied d'immeuble se poursuit avec 17 nouveaux sites installés en 2025.**
  - Près de 80 % du patrimoine équipé
  - 85 sites gérés par nos équipes
- **Les équipes de proximité** (gardiens formés au compostage, régie des espaces verts) veillent au quotidien au bon fonctionnement de cette organisation, depuis le conseil aux habitants, en passant par le brassage des bacs et le mûrissement de la matière sur l'aire de compostage de Port-Neuf, jusqu'à la distribution de notre compost "made in OPH" !

Notre démarche, pionnière, est reconnue à travers tout le territoire : chaque année, nous recevons des délégations de villes françaises – et même belges ! – afin d'expliquer notre organisation sur les quartiers.

Sans votre participation et l'attention que vous portez au contenu de votre bioseau, rien ne serait possible : merci à tous !

(Il n'est jamais trop tard pour rejoindre le mouvement, n'hésitez pas à demander votre bioseau auprès de votre gardien ou dans votre point accueil.)

à noter !

À Villeneuve-les-Salines, en attendant la fin des travaux du PRU pour installer les sites de compostage collectif, on pense aux jardins partagés de Picota et à Dunes Fertiles, gérés par la Régie Diagonales, pour y déposer les biodéchets !

Composter, c'est une priorité !

Tri des déchets alimentaires :
– 1/3 du volume de nos poubelles noires

Découvrez en 6 idées comment et pourquoi composter

GARDONS NOS SITES PROPRES !

Composés à 90 % d'eau, les déchets organiques ne génèrent pas d'odeur particulière et les gardiens de l'Office se chargent d'entretenir les sites.

Merci de respecter leur travail : ne déposez pas de déchets interdits (pas de coquillages par exemple !) et aidez-nous à faire des sites de compostage des lieux agréables et conviviaux !

Les assistants de secteur

Piloter les interventions techniques dans les logements, un défi quotidien

Au sein du Pôle Proximité, les cinq assistants de secteur (répartis sur les points accueil) sont un maillon essentiel dans le traitement de vos réclamations techniques et, plus largement, de la qualité de service. Jonglant entre les interlocuteurs (locataires, collaborateurs Office, entreprises) et les missions, ils dépensent beaucoup d'énergie pour faire avancer les dossiers et les interventions à bon rythme. En jeu : votre satisfaction, mais aussi la relocation des logements vides.

Chrystelle Barbeaud

Au point accueil de Mireuil cet après-midi-là, les locataires se succèdent et le téléphone sonne sans discontinuer. « *C'est toujours assez 'speed' ici* » explique Nathalie Crouzeau, soutenue aujourd'hui par Mélanie Durand venue en renfort. L'une accueille les locataires et répond aux appels, tandis que l'autre assure le suivi des dossiers (planifiant les travaux dans un logement vide, relançant une entreprise pour des travaux de plomberie dans un logement…) et les autres tâches administratives (saisie des bons de travaux, mails, courriers aux locataires…) dans le bureau adjacent.

L'ÉQUIPE ACTUELLE

Nathalie Crouzeau : assistante de secteur Nord (point accueil de Mireuil)

Stéphane Boisselet : assistant de secteur Centre (point accueil de Port-Neuf)

Chrystelle Barbeaud : assistante de secteur Sud (point accueil de Villeneuve-les-Salines)

Mélanie Durand : assistante multi-secteurs

Ilan Ifeli : assistant multi-secteurs

Mélanie Durand

La réclamation technique à toutes ses étapes

Le traitement des sollicitations techniques constitue une part importante de leur travail : « *Suite à la demande du locataire, le gardien se rend sur place puis saisit la réclamation sur son smartphone pour qu'elle nous parvienne, détaille Stéphane Boisselet. Nous vérifions la réclamation avant de générer un bon de travaux pour l'intervention du prestataire compétent. Le locataire reçoit alors un courrier qui lui précise que telle entreprise va le contacter pour fixer la date d'intervention.* » Les assistants assurent ensuite le suivi de l'intervention : relance des entreprises qui ne se seraient pas présentées etc., jusqu'à la bonne réalisation des travaux.

Travaux dans les logements vides : un planning minuté

Ils ont également pour mission de planifier les travaux dans les logements vides. Après l'état des lieux sortant, le gardien superviseur leur transmet une liste d'interventions à effectuer dans le logement avant de le proposer à de nouveaux locataires. Dans le meilleur des cas, il faudra programmer : nettoyage, vérification électrique, joints de plomberie et peinture. Mais parfois, il faudra y ajouter des travaux de menuiserie, de maçonnerie, la réalisation de diagnostics variés… Charge aux assistants de secteur de planifier et coordonner l'intervention de chaque corps d'état puis d'annoncer une date de relocation possible à leurs collègues de la gestion locative. « *Nous savons qu'il y a beaucoup de personnes qui attendent un logement, il n'y a donc pas de temps à perdre, indique Chrystelle Barbeaud. Mais il faut penser à tout et optimiser le planning en restant réaliste. Notre hantise ? Un prestataire qui ne respecte pas les délais ou la détection d'un autre problème dans le logement, comme une infiltration d'eau par exemple…* »

Nathalie Crouzeau et Claire Robert

Dans les points accueil, au plus près du terrain

Depuis 2020, les assistants de secteur sont installés dans les points accueil plutôt qu'au siège, pour plus de proximité avec les logements dont ils s'occupent*. Stéphane souligne le changement que cela représente : « *Être sur le terrain nous permet d'être mieux informés de ce qui se passe et d'être plus réactifs pour fournir une réponse aux locataires. C'est aussi la possibilité d'un véritable travail d'équipe quotidien avec notre responsable de secteur, notre gestionnaire et les gardiens. Et bien sûr avec les locataires qui viennent nous rencontrer.* »

** Les 3 secteurs Nord, Centre, Sud comportent globalement le même nombre de logements.*

Un travail de contact, de rigueur… et d'imprévus !

Pour Claire Robert, la responsable du Pôle Proximité, le métier d'assistant de secteur réclame des compétences bien sûr, mais aussi de solides savoir-être : « *Il faut être hyper réactif et polyvalent, savoir communiquer et travailler en équipe, faire plusieurs choses à la fois tout en restant rigoureux, et enfin s'adapter, car il y a toujours des imprévus…* » Les assistants de secteur apprécient en effet la diversité de leurs interlocuteurs et l'absence de routine de leurs journées. Quant aux imprévus, ils sont parfois nombreux et il faut alors prioriser les urgences : « *Une fuite de gaz, un dégât des eaux, une ouverture de compteur qui prend du temps… Nerveusement, ça peut être éprouvant, glisse Nathalie. Nous nous démenons pour régler les problématiques des locataires, faire au mieux, mais cela prend du temps...* »

Chronologie d'une réclamation

Quand un locataire effectue une sollicitation technique (par courrier, mail, téléphone, contact direct du gardien)

→ l'Office répond officiellement (courrier ou email) sous 15 jours

→ 1 visite est programmée sous 8 jours si nécessaire

Les réclamations techniques en chiffres

6 893
réclamations traitées en 2024

91 %
des locataires se déclarent satisfaits de l'intervention des entreprises après une réclamation (enquête de satisfaction 2023)

Stéphane Boisselet

Une demande de logements toujours croissante

+ de 11 000
personnes sont en attente d'un logement social sur l'agglomération rochelaise

PRÉVENTION INCENDIE

Vigilants à tout instant

Chaque année en France, les sapeurs-pompiers interviennent sur 60 000 à 70 000 incendies d'habitation, responsables de plus de 200 décès et plus de 9 000 blessés. De nombreux équipements et objets du logement peuvent causer un départ de feu, avec des conséquences dramatiques telles que nous avons pu les découvrir lors de récents incendies sur l'agglomération rochelaise.

COMMENT ÉVITER LES INCENDIES DOMESTIQUES ?

Voici une liste de conseils pour réduire les risques, car les incendies sont souvent le fruit de négligences ou d'inattention.

- ne jamais jeter un mégot par la fenêtre
- remplacer immédiatement les prises électriques ou interrupteurs défectueux ou abîmés
- éviter de brancher trop d'appareils sur une même prise (multiprise en surchauffe)
- ne pas laisser les chargeurs branchés sans appareils au bout (téléphones…)
- surveiller les chargements des batteries et respecter le temps de charge (batterie de vélo électrique, téléphone, tablette…)
- entretenir les appareils électroménagers et ne pas les faire tourner quand on s'absente (notamment le sèche-linge, responsable de près d'un quart des feux d'électroménager, qui nécessite un nettoyage régulier des filtres)
- remplacer le tuyau flexible pour cuisinière à gaz à la moindre trace d'usure et dans tous les cas après sa date de péremption
- stocker les produits et matériaux inflammables (produits d'entretien, bombes aérosols, peintures…) loin de sources de chaleur
- ne jamais poser de tissus sur les radiateurs ou les lampes
- ne jamais laisser de bougies allumées sans surveillance
- bien positionner ses détecteurs de fumée, et veiller à remplacer les piles dès que nécessaire

ET EN CAS DE DÉPART DE FEU, QUE FAIRE ?

1. **Évacuer le logement et fermer la porte pour éviter la propagation du feu**
2. **Appeler le 18**

Pour la sécurité de tous, l'Office compte sur vous.

RENCONTRE AVEC...

Philippe Toucheron

Président de la Fondation
Fier de nos quartiers

« Nous soutenons les initiatives solidaires au profit des habitants des quartiers »

Créée en 2011 à Villeneuve-les-Salines par sept entreprises rochelaises, la Fondation Fier de nos quartiers accompagne et finance les projets qui améliorent le mieux-être au sein des quartiers prioritaires de la ville. Fêtes des quartiers, Festiprev, projet photo "J'habite ici", association Kpa, carrelet du Pertuis… Depuis bientôt 15 ans, la Fondation agit dans les coulisses de (presque) tous les événements et projets qui font bouger nos quartiers.

La Fondation soutient des initiatives aux thématiques variées, quel est leur point commun ?

Le dénominateur commun, c'est la valeur positive que le projet va apporter au quartier et à ses habitants. Des voyages pédagogiques des écoles jusqu'aux repas solidaires de la Soupe de grand-mère en passant par des ateliers de médiation culturelle organisés par le Festival international du film, toutes ces idées présentent un intérêt pour les habitants.

Fier de nos quartiers fêtera ses 15 ans en 2026, quelles perspectives émergent ?

Notre vocation est de mettre en place des actions qui répondent aux besoins exprimés dans les quartiers. Parmi ceux-là, la problématique de l'insertion professionnelle des habitants est récurrente. Aussi, nous avons décidé de nous investir davantage dans ce volet. Tous nos mécènes sont représentatifs du tissu économique rochelais : la Fondation souhaite devenir une passerelle entre les habitants et ces entreprises. Nous avons déjà mis en place plusieurs actions pour les mettre en relation (via le programme Osmose de Kpa, ou le réseau national "Les entreprises s'engagent", en proposant également des places de stages de 3e, ou encore des bourses reversées par la Fabricothèque…)

Et si un locataire de l'Office a un projet qui lui tient à cœur ?

Abrités par la Fondation de France, nous soutenons exclusivement les associations, il faut donc se rapprocher d'une association de quartier (elles ont l'habitude d'accompagner les habitants qui nous présentent leurs initiatives)... ou en créer une ! Le processus est ensuite assez simple : un dossier de candidature à compléter, une rencontre avec notre comité exécutif qui se réunit dix fois par an puis, si le projet réunit toutes les conditions, le versement d'une aide (au maximum 30 % du budget global du projet) pour lancer l'action quelques mois plus tard.

Vous avez un projet utile aux quartiers ? C'est par ici que ça se passe !

La Fondation en chiffres-clés :

Depuis sa création en 2011,

- **près de 300 projets soutenus (46 en 2023, 35 en 2024)**
- **bientôt 30 entreprises rochelaises mécènes, (dont votre Office depuis 2021 !)**
- **+ d'1 M€ distribués aux associations de quartiers**

fierdenosquartiers.fr

Vos interlocuteurs

Votre premier interlocuteur à l'Office est votre gardien.ne.

7h30-12h / 14h-17h15

Il/elle saura répondre à votre demande et vous orienter.

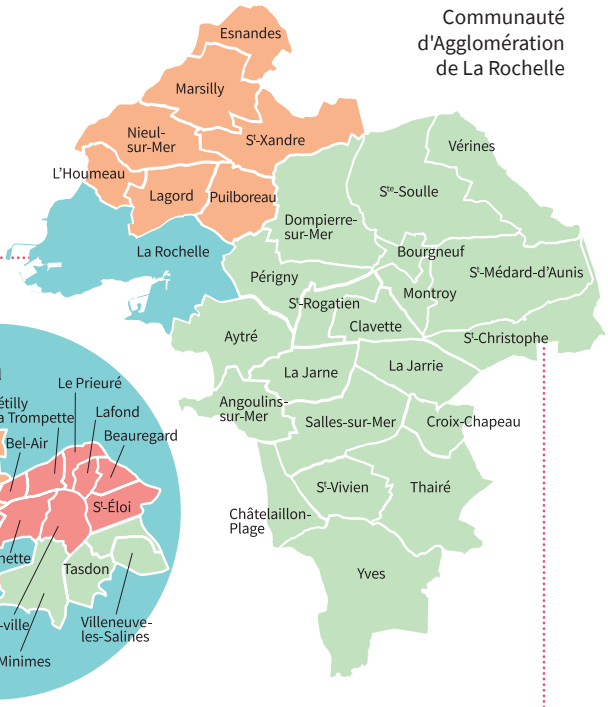

Votre Point Accueil du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30

SECTEUR NORD
5 rue Meissonier (Mireuil)
05 46 56 16 94

SECTEUR CENTRE
Avenue du Maréchal Juin (Port-Neuf)
05 46 43 67 00

SECTEUR SUD
15 rue Billaud Varenne (Villeneuve-les-Salines)
05 46 43 70 70

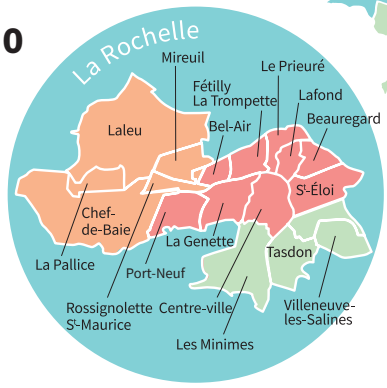

Saint-Éloi est devenu SECTEUR CENTRE

Astreinte

En dehors des heures d'ouverture de l'Office, appelez le numéro d'astreinte* :

09 70 82 05 90

** Vous pouvez appeler l'astreinte si vous rencontrez l'une des situations suivantes : colonne des eaux usées bouchée dans les parties communes, panne de chauffage, panne d'électricité dans les parties communes, panne d'ascenseur, panne de TV collective, fuite d'eau, porte de parking ou barrières automatiques bloquées.*

Le siège

2 avenue de Varsovie
CS 10555
17023 La Rochelle Cedex 1

Accueil du lundi au vendredi
8h45 - 12h30
13h30 - 16h15

Pour prendre rendez-vous :
05 46 00 49 94
Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
8h30 - 12h30
13h30 - 16h30
contact@office-agglo-larochelle.fr

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS DE PAIEMENT

Saint-Éloi et Mireuil
fldumas@office-agglo-larochelle.fr

Port-Neuf et Villeneuve-les-Salines
cegaborit@office-agglo-larochelle.fr

La Pallice - Laleu - La Rossignolette - Saint-Maurice - Le Prieuré - Lafond - Centre-ville - Beauregard - Tasdon - Les Minimes - Bongraine
nadenis@office-agglo-larochelle.fr

Communes de la CDA
cicormier@office-agglo-larochelle.fr

VOUS SOUHAITEZ SUIVRE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT

demandes@office-agglo-larochelle.fr

VOUS DEVEZ METTRE À JOUR VOTRE DOSSIER

(changement de situation, mise à jour de vos coordonnées, préavis de départ…)
location@office-agglo-larochelle.fr

Vous pouvez désormais effectuer vos mises à jour depuis votre nouveau portail locataire Rendez vous sur www.office-agglo-larochelle.fr

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR VOS CHARGES

servicecharges@office-agglo-larochelle.fr

VOUS SOUHAITEZ ACHETER UN LOGEMENT

ventes@office-agglo-larochelle.fr

www.office-agglo-larochelle.fr

l'Office
Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle
IMMOBILIÈRE TERRES OCÉAN